

Mardi 31 janvier 2012
La Liberté

DÉBAT

Malades et en prison

NICOLE RÜTTIMANN

Malgré les réformes entreprises depuis l'affaire Skander Vogt en 2010, le système pénitentiaire reste souvent inadapté aux malades psychiques. «En prison, ils vivent un enfer», dénonce le Graap, Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique. Tel est le cas de Luc*, 27 ans et schizophrène, dont le seul «crime» avait été de commettre des dégâts matériels après s'être vu refuser une réadmission à l'hôpital. Cet appel au secours, «souvent le seul moyen pour un malade d'exprimer sa frustration», explique le Graap, l'avait conduit dans un engrenage infernal. Seul entre quatre murs, confronté à ses angoisses et ses délires, il avait multiplié les «fautes», puni notamment pour avoir avalé ses médicaments en une prise ou tapé contre la porte pour appeler au secours (voir «La Liberté» du 7 juin 2011).

Une telle spirale infernale peut conduire à une privation maximale de liberté de 5 ans, renouvelable s'il y a risque de récidive. Alors, la prison est-elle vraiment une solution pour les 500 malades psychiques détenus en Suisse? Emprisonnés souvent sans avoir commis de délits graves, leur seule clé de sortie serait de recouvrer une meilleure santé psychique. Mais peuvent-ils y arriver en restant derrière les barreaux? Sous l'égide du Graap, des parents de détenus se mobilisent et organisent un Café Prison, le 8 février à Lausanne.

Ce premier café ouvrira le débat sur la légalité de la détention d'un malade mental et son efficacité: la prison peut-elle soigner ces personnes, lorsqu'on sait que les traitements y sont imposés? Peut-elle les punir de leurs actes dans la mesure où ils n'en sont pas reconnus responsables? Et enfin, demande le Graap, peut-on espérer une rééducation efficace dans des conditions qui «minent tout projet de vie et d'avenir et aggravent souvent l'état de santé mentale»? Laurent Bonnard, journaliste, animera les discussions introduites par Luc Recordon, avocat et conseiller aux Etats. Des membres du Groupe de proches de patients psychiques en prison seront présents ainsi que des professionnels du monde pénitentiaire. L'entrée est libre. |

*Prénom d'emprunt.

> **Café Prison**, 8 février, 19h, Hôtel de l'Ours, rue du Buenon, à Lausanne